



## Revue d'histoire du XIXe siècle

Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle

43 | 2011

L'ordre électoral : savoirs et pratiques

---

François BUTON, *L'administration des faveurs. L'État, les sourds et les aveugles (1789-1885)*, collection Histoire, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, 333 p. ISBN : 978-2-7535-0851-4. 20 euros.

Jean-Jacques Yvorel

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rh19/4172>

ISSN : 1777-5329

### Éditeur

La Société de 1848

### Édition imprimée

Date de publication : 13 novembre 2011

Pagination : 154-156

ISSN : 1265-1354

### Référence électronique

Jean-Jacques Yvorel, « François BUTON, *L'administration des faveurs. L'État, les sourds et les aveugles (1789-1885)*, collection Histoire, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, 333 p. ISBN : 978-2-7535-0851-4. 20 euros. », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 43 | 2011, mis en ligne le 13 juillet 2012, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rh19/4172>

---

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

Tous droits réservés

---

François BUTON, *L'administration des faveurs. L'État, les sourds et les aveugles (1789-1885)*, collection Histoire, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, 333 p. ISBN : 978-2-7535-0851-4. 20 euros.

Jean-Jacques Yvorel

---

- 1 Dans ce livre extrêmement stimulant, François Buton étudie la fondation et les transformations de trois institutions que l'on appellerait aujourd'hui établissements d'éducation spécialisée : l'école des sourds-muets de Paris créée par l'abbé de l'Épée, celle de Bordeaux due à Sicard et l'établissement pour aveugles-nés fondé également dans la capitale girondine par Haüy. Pour autant l'ouvrage n'est pas une simple juxtaposition de monographies mais une remarquable analyse du rôle de l'État dans la construction des identités sociales. La socio-histoire de ces trois structures permet d'éclairer autant la construction historique de l'État que le rôle de ce dernier dans la production du monde social.
- 2 Dans un premier chapitre (*Sous la protection de l'État*) l'auteur étudie très précisément la façon dont ces établissements vont, durant la Révolution, être placés sous la protection de l'État qui transforme les œuvres initiales en structure véritablement nationales. L'auteur s'attache ensuite à retracer la genèse de cette catégorie des sourds-muets et des aveugles. Il montre que ce n'est pas la production, par les -intéressés eux-mêmes, d'éléments identitaires spécifiques qui fait émerger cette entité, mais qu'elle est construite de l'extérieur, essentiellement par l'État (chapitre 2 : *Les sourds-muets et les aveugles : genèse d'une catégorie d'État*).

- 3 Dans un premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, ces institutions disposent d'une très large autonomie. Les grands philanthropes qui forment les conseils d'administration dirigent effectivement ces écoles et ne rendent guère de comptes à leur tutelle. Plus même, leurs porte-parole, administrateurs et enseignants, exercent un magistère sur l'ensemble des établissements d'éducation de sourds et d'aveugles et représentent en quelque sorte l'État (chapitre 3 : *Les institutions : un État dans l'État ?*).
- 4 Après 1840, nous assistons à une rationalisation et à une bureaucratisation de la bienfaisance qui, nous semble-t-il, ne concernent pas que les aveugles ou les sourds-muets (chapitre 4 : *Public/privé : bureaucratisation des institutions d'État et structuration de la bienfaisance*). Le pouvoir central renforce son contrôle et institue une surveillance étroite des écoles via l'inspection dont le fonctionnement est minutieusement étudié. Les établissements de bienfaisance publique se transforment « en secteur public de la bienveillance » (p. 170). Parallèlement se développe un secteur privé, essentiellement confessionnel et plus précisément catholique, qui prospère largement en dehors du regard de la puissance publique.
- 5 Si dans un premier temps les sourds et les aveugles sont construits comme catégorie par l'État, ces populations vont, au sein même des écoles, se constituer en groupes sociaux. (chapitre 5 : *Les sourds et les aveugles comme groupe sociaux. L'État et les identités collectives*). Deux outils de leur éducation, le braille et le langage des signes, deviennent alors des attributs collectifs de leurs identités culturelles mais sourds et aveugles constituent deux groupes distincts et ne parviennent pas « à faire de la défense de leurs intérêts respectifs une cause commune ».
- 6 L'auteur ne laisse pas de côté la question des savoirs et de leur circulation et montre les enjeux certes cognitifs mais aussi sociaux des congrès internationaux. Il détaille plus particulièrement celui de 1880 qui s'est tenu à Milan et a vu la victoire de l'oralisme et le rejet de la langue des signes (chapitre 6 : *La parole contre les signes. La révolution oraliste et le Congrès de Milan*). François Buton analyse ensuite les retombées, en France, de ce congrès (chapitre 7 : *Naissance de l'éducation spéciale. L'administration contre le droit à l'instruction*). Au-delà du débat oraliste vs signeurs, il s'agit pour les fonctionnaires du ministère de l'Intérieur et les instituteurs catholiques de s'opposer à l'alignement de l'enseignement des sourds-muets sur les principes en vigueur dans l'instruction publique, notamment la laïcité (comment appliquer un tel principe alors que la majorité des écoles sont congréganistes ?) et l'obligation. L'éducation de ces enfants, désormais appelée éducation « spéciale » doit rester une faveur, ainsi « pendant que la République faisait la guerre à l'Église dans les écoles primaires, son administration s'accordait avec elle pour préfigurer, sur le dos des enfants sourds-muets, les noces de l'assistance publique et de la bienfaisance privée et pour conserver à l'éducation « spéciale » sa qualité de faveur généreusement accordée à des enfants infirmes plutôt que de la reconnaître comme un droit pour tous » (p. 312).
- 7 Le livre de François Buton, parfois difficile, notamment dans les deux derniers chapitres où il multiplie les niveaux d'analyses et les allers-retours chronologiques, est une réflexion d'ampleur sur la construction et le fonctionnement de l'État social aussi rigoureuse en matière d'enquête empirique que riche en réflexion sur les catégories savantes ou profanes, sur leur construction et leurs usages.